



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 754

Texte de la question

M Henri Bayard rappelle M le Premier ministre que, depuis plusieurs années, le problème de la représentation des professions libérales est posé. Diverses propositions de loi tendant à la création de chambres consulaires ont été déposées et jusqu'à ce jour aucune concrétisation ne s'est produite. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses intentions sur un sujet que les intéressés souhaiteraient voir aboutir.

Texte de la réponse

Reponse. - Afin de développer le dialogue avec les professions libérales, auquel il attache la plus grande importance, le Premier ministre a eu l'occasion de réaffirmer dans une circulaire destinée à l'ensemble des ministres le rôle de la délégation interministérielle aux professions libérales, créée par le décret n° 83-445 du 2 juin 1983. Il s'agit là d'une structure ayant la double mission, d'une part, de coordonner l'action des divers ministères concernés par l'activité des professions libérales, d'autre part, d'être l'interlocuteur privilégié de ces professions et de leurs regroupements. Dans la mesure où ces deux fonctions sont exercées dans des conditions que l'ensemble des parties concernées jugent positives, il ne paraît pas opportun de susciter la création, dans chaque département ou région, de nouvelles structures destinées à assurer la représentation des professions libérales. Il est rappelé aux représentants de l'État dans les départements et les régions de s'assurer de la poursuite du dialogue avec les organisations les plus représentatives dans leur circonscription de l'activité des professions libérales.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 754

Rubrique : Professions libérales

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juillet 1988, page 2187